

N°2024/02



REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 30 janvier 2024

Délibération n°2024/02:

**Recours à une stagiaire au sein du service des publics pour un
accroissement d'activité lié à la production de l'exposition temporaire
2024 consacrée à Jean Lurçat.**

L'an deux mille vingt-quatre et le 30 janvier à 15 heures, le Conseil d'Administration s'est réuni en séance sous la Présidence de Madame Florence MOLY, Vice-Présidente.

Membres du Conseil d'Administration :

Présents : Florence MOLY, Christine ROUZAUD-DANIS, Véronique DUCASSY, Jean-François MAILLOLS, Marie-Christine MARCHESI, Georges PUIG, François BONVALET, Vincent NOIRET

Procurations :

- ☛ M. Charles PONS donne procuration à Mme Véronique DUCASSY
- ☛ M. François DUSSAUBAT donne procuration à Mme Florence MOLY
- ☛ M. André BONET donne procuration à Mme Christine ROUZAUD-DANIS

Excusés : M. André BONET, M. Charles PONS, M. François DUSSAUBAT, Mme Françoise CLAVERIE.

Administration :

Pascale Picard, Directrice de l'Etablissement Public Local Musée Rigaud
Marie Pons, Administratrice
Denis Saëz Directeur de la culture
Sébastien Gabillat, Directeur adjoint de la culture

Le Conseil d'Administration a choisi comme secrétaire de séance : Marie Pons

Mme la Vice - Présidente expose,

Dans le cadre de la préparation de l'exposition temporaire « Jean Lurçat » qui aura lieu de juin à décembre 2024, il convient de recruter un ou une stagiaire qui viendra renforcer les effectifs du service des publics du musée.

Ce ou cette stagiaire pour une durée d'environ 6 mois, sera sous la supervision de la Chargée de développement des publics, des partenariats et de la communication, afin de préparer l'exposition Lurçat 2024, aura pour mission de participer à :

- l'Élaboration et la publication de la programmation culturelle du musée (visites, ateliers, conférences, animations diverses, actions innovantes, spectacles, animations diverses)
- la Réalisation de supports didactiques et d'information
- la Définition de projets de médiation culturelle et d'animation des publics
- le Suivi, le développement, et la gestion des dispositifs médiatiques numériques (application, tablette, ...)
- la Conception d'activités culturelles, pédagogiques et innovantes pour tout type de publics hors scolaires
- le Développement et le déploiement des projets de sensibilisation et d'actions à destination des publics spécifiques (empêchés, éloignés)
- la Collaboration au projets du service des publics

En conséquence, il est proposé aux membres du présent conseil d'administration :

- D'Approuver le recrutement d'un ou d'une stagiaire au service des publics au sein de l'établissement public Local musée d'art Hyacinthe Rigaud ;
- D'autoriser M. le Président ou son représentant à signer toutes pièce utiles en la matière,
- De prévoir les crédits nécessaires au budget du musée au chapitre 012,

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Oùï cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil d'Administration APPROUVE A L'UNANIMITE le recrutement d'un ou d'une stagiaire au service des publics au sein de l'établissement public Local musée d'art Hyacinthe Rigaud ; AUTORISE M. le Président ou son représentant à signer toutes pièce utiles en la matière,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au Registre, tous les membres présents.

« Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations »

Le Président,

André Bonnet,

